

Chapellenie Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

fsspbourges.fr

N° 69 – Avril 2022

Chers amis,

L'évangéliste saint Jean rapporte deux apparitions distinctes de Jésus aux Apôtres (Jn 20, 19-31): la première, le soir même de Pâques, quand il institua le Sacrement de Pénitence ; l'autre, huit jours après, quand il voulut faire toucher ses plaies par Saint Thomas. Il est significatif que le pouvoir de remettre les péchés ait été accordé aux Apôtres le jour même de la résurrection du Christ. C'était un jour de joie et de triomphe, et c'est pourquoi il convenait que la divine miséricorde y instituât le Sacrement qui écarte de cette terre le deuil et les pleurs, et appelle les pécheurs à une vie nouvelle. En mémoire de ce fait, à présent encore, le sens chrétien veut que les fidèles, avant de participer au Sacrement Pascal, implorent du prêtre l'absolution sacramentelle de leurs fautes. Le langage populaire, si expressif et qui reflète une profonde éducation catholique, appelle : faire ses Pâques, la réception de ces deux sacrements à l'occasion de la fête pascale, tellement intime est le lien entre la résurrection du Seigneur et la réconciliation sacramentelle des pénitents. Dans l'antiquité, la réconciliation des pénitents publics se faisait précisément le jeudi et le vendredi saints.

Le type même du pénitent public est le Bon Larron. Le Bon Larron a vu Jésus attaché et l'a prié comme s'il eût été assis dans le ciel. Qui est-ce qui a appris à ce brigand les oracles relatifs à sa personne pour qu'il annonce hautement l'entrée prochaine dans son Royaume de Celui qui partage sous ses yeux ses douleurs ? Réponse du Bon Larron : « La Loi ne m'a rien appris, les Prophètes ne m'ont rien annoncé, mais le Seigneur qui était devant moi m'a regardé, et son regard a percé jusqu'au fond de mon cœur ».

Oui, il a eu de la chance, mais il a eu aussi du mérite. Le mérite du Bon Larron, c'est de dire à Jésus : « Souviens-toi de moi dans ton Royaume ». Croire en la miséricorde de Jésus.

Belle confession pascale, belle et joyeuse fête de la Résurrection !

Abbé Kegelin

Annonces

Chemin de croix : chaque vendredi de Carême, à 17h30.

L'assistance au chemin de croix est gratifiée d'une indulgence plénière aux conditions habituelles: communion, confession 8 jours avant ou 8 jours après, prière aux intentions du Saint-Père, détachement de tout péché même véniel.

Messe des « papas » en Carême : tous les mercredis à 6h45 suivie d'un café-croissant dans la sacristie

Vêpres et salut du saint Sacrement de 17h30 à 18h30 : dimanches 3 et 10 avril (livret fourni).

HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE :

- **Dimanche des Rameaux** :

9h : messe basse (*distribution des rameaux à 10h30*)

10h30 : bénédiction des Rameaux puis procession et messe chantée.

- **Jeudi Saint**

18h30 : messe chantée de la Cène du Seigneur.

Adoration au reposoir, confessions jusqu'à minuit.

- **Vendredi Saint**

15h : chemin de Croix suivi des confessions jusqu'à 17h.

18h30 : office solennel de la Passion

- **Samedi Saint**

Vigile pascale à 22h

- **Dimanche de Pâques**

Pas de messe à 9h.

10h30 : messe chantée de la Résurrection (*pas de confessions avant la messe*) suivie d'une chasse aux œufs pour les enfants aux Prés Fichaux, derrière l'église.

- **Permanence de confessions pour Pâques:**

Mercredi saint: 16h-18h30

Jeudi saint: 9h-11h

Vendredi saint: 12h-14h

Samedi saint: 14h-16h

ABSENCE DE L'ABBE KEGELIN du 18 au 23 avril inclus.

Carnet de famille

Baptême : Pierre-François BAHUREL (5 mars)

Rappel à Dieu : Marie-Thérèse de PARCEVEAUX (1^{er} mars)

Bernard SCHANENG (21 mars)

Catéchisme, Formation & Retraites

Groupe lycéens : une fois par mois, le vendredi de 20h à 22h. Rdv le 29 avril.

Groupe étudiants et jeunes pros : une fois par mois, le mercredi de 20h à 23h.

Rdv le 27 avril.

Conférences pour adultes : un lundi par mois, 20h30. Rdv le 25 avril.

Horaires

	Messes	Confessions
Dimanche et fêtes	9h : messe basse 10h30 : Grand'messe, précédée du chapelet à 10h	de 8h30 à 9h et de 10h à 10h30
Lundi	18h30	de 18h à 18h30
Mardi	9h	après la messe, sur demande
Mercredi	18h30	de 18h à 18h30
Jeudi	9h	après la messe, sur demande
Vendredi	18h30, précédée de l'adoration du St-Sacrement à 17h30	Pendant l'adoration
Samedi	9h, suivie du chapelet	après la messe, sur demande

Calendrier liturgique

V 1	de la férie	S 16	Samedi Saint
S 2	de la férie	D 17	Pâques
D 3	1er Dimanche de la Passion	L 18*	Lundi de Pâques
L 4	Lundi de la Passion	M 19*	Mardi de Pâques
M 5	Mardi de la Passion	M 20*	Mercredi de Pâques
Me 6	Mercredi de la Passion	J 21*	Jeudi de Pâques
J 7	Jeudi de la Passion	V 22*	Vendredi de Pâques
V 8	Vendredi de la Passion	S 23*	Samedi In Albis
S 9	Samedi de la Passion	D 24	Dimanche In Albis
D 10	Dimanche des Rameaux	L 25	Saint Marc
L 11	Lundi Saint	M 26	Saint Clet et Saint Marcellin
M 12	Mardi Saint	Me 27	Saint Pierre Canisius
Me 13	Mercredi Saint	J 28	Saint Paul de la Croix
J 14	Jeudi Saint	V 29	Saint Pierre de Vérone
V 15	Vendredi Saint	S 30	Sainte Catherine de Sienne
		*	Pas de messe

Chapelet : à Notre-Dame, chaque samedi après la messe de 9h et le dimanche à 10h avant la messe.

Confraternité Saint-Pierre : elle regroupe les fidèles catholiques désireux de soutenir par la prière la sanctification personnelle et le rayonnement apostolique des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Renseignements et inscription : table de presse de l'église ou <http://www.confraternite.fr>

Contact

Abbé Jean-Antoine Kegelin, FSSP

07 77 92 86 32 / 09 87 77 61 13

jakegelin@yahoo.fr

Abbé Louis Le Morvan, FSSP

06 52 87 85 10

louislemorvan@gmail.com

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume

02 48 24 07 93 (secrétariat)